

Sujet : [INTERNET] Projet de parc éolien des Chaumes

De : Laurent Leleu <ljeleu@gmail.com>

Date : 07/12/2021 00:45

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je me permets de vous faire observer que la contribution de Monsieur Christian GROULT (christiangroult@free.fr) en date du 1er décembre à 9:35 n'est pas dénuée de **parti pris**.

On ne peut exclure que ce monsieur soit même rétribué pour envoyer une contribution favorable.

En effet Monsieur GROULT est un « *développeur foncier territorial **éolien*** » nantais selon son profil LinkedIn reproduit sous ma signature. Et il ne peut s'agir d'un homonyme car l'adresse courriel figurant sur ce profil est identique à celle utilisée pour vous adresser sa contribution.

Bien à vous.

Laurent LELEU
16700 Bernac



 Christian Groult



Christian Groult · 3e

Développeur foncier territorial éolien

0 · LYCEE AGRICOLE DE LAVAL
Nantes et périphérie

290 relations

 [Message](#)



À propos

- Accompagner des consultants dans la stratégie et la méthodologie de vente de prestations

- ET SI ON EN PARLAIT ? 06 56 89 43 37
christiangroult@free.fr

Sujet : [INTERNET] Projet éolien des Chaumes
De : Laurent Leleu <ljeleu@gmail.com>
Date : 07/12/2021 01:56
Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je me permets de vous faire observer que Monsieur **Bertrand TresCazes** qui a déposé une observation favorable le vendredi 26/12/21 à 15:44 (a priori pendant son temps de travail professionnel) n'est pas dénué de **parti pris**.

En effet, selon son profil LinkedIn reproduit sur ma signature, M. TresCazes n'est autre qu'un **ancien employé du promoteur éolien Solvéo**, actuellement employé d'Engie Green, un des tout premiers promoteurs et exploitants éolien de France.

Bien à vous.

Laurent LELEU
16700 Bernac



🔍 Bertrand TresCazes



Bertrand TresCazes · 3e

Chargé d'Affaires senior chez ENGIE GREEN

ENGIE GREEN · Université Toulouse 1 Capitole
Toulouse et périphérie

166 relations

 [Message](#)



À propos

Foncier privé et public.
Réunions et concertation locales.

Activité

168 abonnés

Les posts que Bertrand a créés, partagés ou



🔍 Bertrand TresCazes

réunions et concertation locales.

Activité

168 abonnés

Les posts que Bertrand a créés, partagés ou commentés au cours des 90 derniers jours sont affichés ici.

[Voir toute l'activité](#)

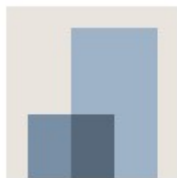
Expérience



Chargé d'Affaires senior

ENGIE GREEN

janv. 2020 - aujourd'hui · 2 ans



Responsable foncier

SAMEOLE

2017 - mai 2020 · 3 ans



Responsable maîtrise foncière

Solvéo Energie

2016 - 2017 · 1 an



VSR énergies nouvelles

Sujet : [INTERNET] Projet de parc éolien des Chaumes

De : Laurent Leleu <ljeleu@gmail.com>

Date : 07/12/2021 02:53

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je me permets de vous faire observer que la contribution de Monsieur **Marc Yildirim** en date du mardi 23 novembre à 16:12 n'est pas dénuée de **parti pris**.

En effet, Monsieur Yildirim est salarié du pétitionnaire Solvéo depuis près d'un an et demi où il exerce la fonction de « *chargé de développement territorial* », selon son profil LinkedIn reproduit sous ma signature.

Un minimum d'honnêteté, sinon de décence, voudrait qu'un salarié de Solvéo s'annonce comme tel, lors d'une enquête publique.

Les éoliennes ont beau brasser de l'air, la transparence n'y est pas de mise!

Bien à vous.

Laurent LELEU
16700 Bernac



Marc Y.



Marc Y. · 3e

Chargé de developpement territorial - Rüzgar enerjisi geliştirme uzmanı

Solvéo Energie · FIM CCI Formation France

Plus de 500 relations

[Se connecter](#)



Activité

1674 abonnés



Photovoltaïque au sol, éolien ou nucléaire : quel est le moins cher ?

Marc a partagé ceci

2 réactions





Ah mais en voilà une bonne idée qui nous permet d'être en totale transpa...

Marc a partagé ceci

2 réactions



Ce qui est très intéressant c'est le « sans aucun recours » comme quoi c'...

Marc a partagé ceci

1 réaction

[Voir toute l'activité](#)

Expérience



Chargé de développement territorial

Solvéo Energie · CDI

sept. 2020 - aujourd'hui · 1 an 4 mois



Dernières Nouvelles d'Alsace - DNA

1 an 1 mois



**Responsable commercial
Grand Strasbourg**

Temps plein

nov. 2019 - févr. 2020 · 4 mois

Laurent LELEU
+33 (0)6 88 84 30 67

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : Nicolas de Lafond <nicolas.gervaisdelafond@gmail.com>

Date : 07/12/2021 05:11

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Je vous transmets mon avis défavorable au projet éolien des Chaumes sur la commune de Paizay-Naudouin.

Ce projet éolien viendrait aggraver d'avantage la saturation en éoliennes du Ruffecois.

Habitant le Ruffecois, je vis déjà quotidiennement cette saturation éolienne qui defigure nos paysages.

Bien cordialement

Nicolas Gervais de Lafond

16460 Valence

Sujet : [INTERNET] NON au projet éolien de Paizay-NAUDOIN-SAVEILLES

De : Marie-Claire Forest <mcl16@orange.fr>

Date : 07/12/2021 05:54

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

2021-11-25-Contribution au projet éolien de Paizay-NAUDOIN-SAVEILLES MCl Le mardi 7 novembre 2021 (propriétaire à LUPSAULT Charente)

Depuis le canton d'Aigre, déjà pas moins de 52 mâts clignotants sont dénombrés, quand on regarde l'horizon du côté NORD-Charente, et ça se rapproche inexorablement.

Je suis défavorable à cette usine éolienne supplémentaire
Car elle s'inscrit dans un développement excessif et anarchique de machines - qui n'ont rien de vraiment renouvelables en raison de leur production intermittente (cf explication ci-dessous) Tout comme on peut avoir le meilleur des superpersonnes, ou de Formule 1, s'il n'a pas de quoi l'alimenter, il ne fonctionnera pas ! De même la puissance installée en éoliennes peut être faramineuse, s'il n'y a pas de vent, elles ne délivreront aucune électricité et surtout celle-ci, à l'heure d'aujourd'hui ne se stocke pas! (on ferait mieux de chercher de ce côté-là avant de défigurer à tout jamais les paysages, leur beauté, (je sais, ce n'est pas une valeur économique mais c'est impératif pour la santé mentale !) le patrimoine, la fertilité, le sol, et sa pédofaune, le vivant ... tout ce qui est gratuit en apparence et qui ont un impact négatif sur nos territoires et sur les conditions de vie de leurs habitants (au 1er chef desquelles la santé)

Le voile de l'ignorance de la population à qui l'on a bien instillé le fait que énergie verte signifiait écologie, ce voile se lève peu à peu ! ce qui permet de mettre enfin ! à jour la réalité : une filière « dite verte » et qui l'est en fait TRES PEU : son intermittence, nécessite de développer en parallèle, des productions électriques pilotables, utilisant dans la majorité des cas des énergies fossiles (gaz, fuel ou Charbon) voire décarbonées, dans les cas plus favorables comme l'hydraulique ou encore nucléaire (en France essentiellement).

En effet ces « moulins à vent » ne fonctionnent au MIEUX qu'à 25 % de leur temps, et encore, moyennant de monter les bouts de pales de ces engins à au moins 200-voire 235mètres aujourd'hui.
Notons au passage que les distances d'éloignement des habitations n'ont pas été augmentées pour autant! Dans ces conditions, il est INACCEPTABLE que la distance réglementaire soit maintenue à 500mètres. C'est d'ailleurs ce que préconise le guide de l'éolien du Nord-Ruffécois.
L'Académie de médecine, quant à elle, préconise même une distance minimale de 1500mètres

De plus, les pales ne tournant pas les $\frac{3}{4}$ du temps, le manque de production des éoliennes nécessite de développer en parallèle, une production électrique utilisant des ressources fossiles à savoir du gaz, comme en Espagne, dans le meilleur des cas, ou pire du charbon, comme en Allemagne qui, a remis en fonctionnement ses centrales pour compenser un manque total de vent la saison dernière !

<https://www.youtube.com/watch?v=KLH1ATSH6AY>

En effet, une énorme carrière de lignite est actuellement exploitée au Nord-Ouest de Cologne par des consortiums allemands, (dont des promoteurs éoliens, ceux-là mêmes qui le plus souvent installent les parcs éoliens en France et notamment en Poitou Charentes comme VALECO la filiale française du groupe allemand EnBW, qui, sur son site s'enorgueillit d'ailleurs d'utiliser de l'énergie fossile (charbon, gaz, & pétrole pour palier l'intermittence de l'énergie renouvelable, mettre en place ces centrales à Gaz et à Charbon pour compenser cette intermittence de leurs engins !)

<http://www.enbw.com/company/the-group/energy-production/fossil-fuel/>

L'exploitation de cette carrière nécessite de raser plusieurs villages ! leurs maisons, églises, et jusqu'à leurs cimetières ! Un véritable arrachement pour nos voisins Allemands du monde rural !

Il en est de ce drame comme de celui des déchets que nous, pays « dits développés » produisons et qui atterrissent dans les pays du Tiers monde ! Nous ne voyons pas, nous ne vivons pas ce désastre dans notre chair ! donc l'Humain que nous sommes CONTINUE de CONSOMMER de l'énergie de POLLUER allègrement, de l'autre côté de la frontière comme à l'autre bout de notre planète.

et c'est ainsi que, la saison dernière, l'Allemagne a vu ses émissions de CO2 dans l'atmosphère bondir !!!!

Voilà le résultat de l'intermittence de l'énergie éolienne dite "verte!"
C'est exactement à l'opposé de ce qui est nécessaire à la lutte contre le réchauffement climatique !

Quand l'Homme sera-t-il RESPONSABLE ? Nous sommes lancés dans un TGV en direction d'une falaise et nous continuons ! Il n'est même plus question de ralentir le rythme, il est trop tard ! Il faut CHANGER de train !

Concernant l'éolien, Il serait grand-temps de PRENDRE EN CONSIDERATION LA FILIERE EOLIENNE DANS SON ENSEMBLE, afin que les habitants des territoires concernés par un projet aient TOUS les éléments d'information nécessaires, et ne soient pas maintenus dans l'ignorance, par les promoteurs éoliens, aux techniques commerciales bien rôdées ! (cf Jacques Haïssinski Professeur émérite de la Faculté d'Orsay dans les Cahiers Rationalistes N° 657-nov-dec 2018 :

« On passe souvent sous silence le fait que le développement industriel d'une technologie, la fabrication, des appareils qu'elle nécessite, et leur mise en oeuvre à une échelle suffisante pour avoir un impact sur une économie nationale, IMPLIQUE TOUJOURS des RESSOURCES CONSIDERABLES, notamment d'énergie et de matériaux, parfois rares, ce QUI PESE sur LE BILAN GLOBAL et ce, PENDANT DE NOMBREUSES ANNEES. C'est le cas de la technique des éoliennes ».

Jacques Haïssinski Professeur émérite de la Faculté d'Orsay dans les Cahiers Rationalistes N° 657-nov-dec 2018

Et ce green-washing coûte TRES CHER à l'ensemble de la population, en France en particulier : les plus pauvres qui voient leur facture bondir comme tout un chacun mais pour qui la dépense incontournable du chauffage, des transports (surtout en zone rurale) donc de l'énergie représente un poids considérable dans leur budget !

Or en France, nous avons la chance d'avoir pour un moindre coût une énergie décarbonée, (et ce n'est pas une pro-nucléaire qui vous le dit, loin de là car j'en connais aussi les dangers. Mais je dois admettre que l'urgence du défi climatique est telle aujourd'hui, que cette énergie nucléaire est un mal nécessaire, si l'on veut continuer à consommer autant d'énergie !

Car entre deux maux, mieux vaut choisir le moindre !

Si elle n'est pas écologique, (Problème des déchets) elle a l'énorme avantage d'être au moins

-DECARBONEE !

-pilotable,

-disponible immédiatement,

- et surtout connue de nos ingénieurs depuis plus de 40 ans ,

-et enfin, sous surveillance d'une autorité indépendante : l'ASN.

-et aussi, elle crée des emplois à haute valeur ajoutée, ET en milieu rural (on a rarement vu un parc nucléaire en ville !) et pas seulement des emplois de vulgaires commerciaux habitants les grandes métropoles et aux techniques redoutables et bien rôdées, qui, ayant bien appris leur leçons, débarquent en milieu rural, en faisant miroiter monts et merveilles, et de façon facile! pour gruger le premier propriétaire terrien venu, non averti, bien sûr, qui n'a donc absolument aucune idée de l'impact de sa signature sur l'environnement et sur ses voisins Car il est difficile d'imaginer l'impact d'un engin de 200mètres de haut ! Un impact tant VISUEL d'un engin lumineux ET CLIGNOTANT et tournoyant, que SONORE et même bruyant ! (les seuils ont d'ailleurs été remontés de 30 à 35db, ce qui est loin d'être négligeable, quand on sait que l'échelle n'est pas linéaire mais logarithmique ! (le propriétaire ne sait même pas parfois ce qu'il a signé !)

L'énergie nucléaire, peut donc nous aider dans la transition et de façon certaine, plus sûrement que l'éolien qui ne rapporte qu'à une minorité grâce des montages financiers découlant directement de subventions!

-La société (consommateurs mais aussi toutes les filières industrielles, commerciales...) ne veut pas modifier son comportement consumériste !

1-LA SOBRIETE est pourtant le maître mot!

2-L'améliorer de l'EFFICACITE énergétique peut aider ,mais en partie seulement

3-Enfin, user d'une énergie DECARBONEE !

CESSONS DONC cette GABEGIE avant qu'il ne soit trop tard !!!

Une fervente défenseure du vivant !

mcl

à Lupsault, le 7 décembre 2021

A visionner absolument pour constater jusqu'où l'Humain peut aller jusqu'à bafouer son Humanité ! Il ne se respecte même pas lui-même comment peut-il respecter le vivant dans son ensemble ! Tout ça pour consommer toujours plus !

Climat : l'Allemagne sur les charbons ardents

<https://www.arte.tv/fr/videos/102480-000-A/climat-1-allemande-sur-les-charbons-ardents/>

<https://www.arte.tv/fr/videos/102480-000-A/climat-1-allemande-sur-les-charbons-ardents/>

Allemagne - vers la neutralité carbone ? Émission du 19/05/2021

<https://www.arte.tv/fr/videos/103883-000-A/allemande-vers-la-neutralite-carbone/>

<https://www.arte.tv/fr/videos/103883-000-A/allemande-vers-la-neutralite-carbone/>

“Le nucléaire reste très bon pour l'écologie”Publié le 09/12/2020 12:01 Durée de la vidéo : 7 min.

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/franceinfo/21h-minuit/23-heures/jt-le-23h-mardi-8-decembre-2020_4212795.html

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/franceinfo/21h-minuit/23-heures/jt-le-23h-mardi-8-decembre-2020_4212795.html

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : Jean-Marc Malingre <j2m1407@hotmail.fr>

Date : 07/12/2021 07:30

Pour : "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Monsieur,

La prolifération de ces machines dites écologiques autrement appelées éoliennes viennent polluer nos belles campagnes.

L'argent semble être le principal moteur dans ces implantations devenues pratiquement sauvages. Les informations sont tronquées et leur présentation masque une réalité tout autre que celle qui est mise en avant. L'écologie n'est pas "si écologique" qu'il n'y paraît et les faiseurs d'argent, les prédateurs de tout bord se partagent apparemment des montagnes d'argent sans vergogne. Quand va-t-on arrêter ce qui est devenu un danger pour tous?

Merci de prendre en considération ces doléances partagées par beaucoup de monde

Télécharger [Outlook pour Android](#)

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable au projet éolien Les Chaumes

De : Pierre de LA SERRE <pbdl01@yahoo.fr>

Date : 07/12/2021 07:32

Pour : "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Recevez mon avis très défavorable au projet éolien Les Chaumes en raison des multiples inconvénients de l'éolien.

Salutations distinguées

— Avis défavorable Les Chaumes.jpg —

Avis défavorable au

4 éoliennes de 186 m

Nom, Prénom : de 2A SE

Code postal : 24340 Ville

Adresse mail : pdlsq1@

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse
- Atteinte au cadre de vie (paysage)
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques)
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation)
- Non respect de la biodiversité (oiseaux)
- Porte ouverte à d'autres promoteurs
- Non prise en compte par les études de l'ubilité A...

—Pièces jointes :

Avis défavorable Les Chaumes.jpg

601 Ko

**Avis défavorable au projet éolien « Les Chaumes »,
4 éoliennes de 186 m de haut à Paizay-Naudouin Embourie**

Nom, Prénom : de LA SERRE Pierre
Code postal : 24340 Ville : Mareuil du Perzord
Adresse mail : psdls@le-yahoo.fr
En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
- Porte ouverte à d'autres promoteurs éoliens sur le territoire de la commune.
- Non prise en compte par les études d'impacts des projets voisins en instruction de Loubillat/Villemain, Val de l'Aume, Theil-Rabier, St Fraigne, Brettes/Saint Fraigne/Marsillat.

Autre : Rendement très faible, production aléatoire et
insécurité, non éolologique en raison du caractère
d'une production d'affût, de production, ondes parasites.

Fait à Mareuil, le 7/12/2021

Signature

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : Pierre d'Hérouël <pierredherouel@hotmail.com>

Date : 07/12/2021 09:47

Pour : "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Monsieur,

C'est aujourd'hui avec gravité que je vous écris pour vous faire part de mon **avis défavorable** aux projets éoliens en Nord Charente.

En effet, au-delà des aspects gravement inesthétiques de ces usines électriques qui **dénaturent nos paysages**, génèrent **pollution sonore** et **lumineuse**, **atteinte à la santé** des citoyens, et **atteinte à l'attractivité des territoires**, ces "parcs" éoliens sont avant tout **antiécologiques**.

En effet, l'éolienne, devenue symbole de la transition écologique représente pourtant une source de pollution supplémentaire.

Leur socle est réalisé à hauteur d'environ **1500 tonnes de béton** ce qui en fait une pièce particulièrement polluante. La nacelle qui transforme le vent en électricité peut utiliser **des terres rares**. Les pales des éoliennes quant à elles sont en fibres de carbone et de verre et ne sont absolument pas recyclables. Si on brûle ces matières cela crée des fumées cancérigènes semblables aux cancers de l'amiante. Et comme nous n'avons pas de solutions recyclables, on est obligés de les enterrer. De plus, l'installation d'éolienne contraint l'utilisation de **centrales à l'énergie fossile**, ce qui représente toute la contradiction de cette énergie.

Pour toutes ces raisons, je réitère mon avis tout à fait défavorable à l'installation d'une usine éolienne en Nord Charente.

En espérant que ce projet n'aboutisse donc pas,

Bien à vous,

Pierre d'Hérouël.
La Vergnée
16700 Condac

06 68 05 51 33

Sujet : [INTERNET] Projet de 4 éoliennes
De : Yves de La Meslière <y.mesliere@gmail.com>
Date : 07/12/2021 09:49
Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Habitant de Londigny, je constate avec amertume et colère que le nombre d'éoliennes continue d'augmenter malgré la saturation de ces engins, la campagne est massacrée. C'est une honte.

Notre région est laissée en pâture à des promoteurs sans scrupules . Ces derniers justifient leurs actions grâce au mot magique « écologie » qui les autorise à toutes les outrances alors qu'il ne s'agit que de finance.

Les piètres performances de l'éolien montrent que l'éolien n'est pas la solution pour une transition énergétique efficace et pérenne. Les subventions qui sont accordées sont seulement pour ces industriels et leurs actionnaires un effet d'aubaine. (173 milliards dépensés à ce jour !)

L'intermittence de l'énergie éolienne oblige une fois que l'on a réduit la production nucléaire à faire fonctionner les centrales thermiques qui sont émettrices de gaz à effet de serre (CO2). L'Allemagne, qui est la championne de l'éolien pollue 6 fois plus que la France. Bravo !?

L'état englouti des sommes considérables dans cette transition énergétique inefficace, la cour des comptes a donné l'alerte en 2018 mais notre pouvoir autiste n'entend personne et continue à encourager le massacre de nos campagnes. C'est un jeu dangereux.

Les hommes politiques en général et plus particulièrement le pouvoir en place aura des comptes à rendre sur ce **désastre économique et écologique**. La santé des êtres humains en pâtit mais cela ne les intéresse pas, ni d'ailleurs les dommages pour les exploitations agricoles, ni le massacre des oiseaux et des chauves-souris.

Bien sur, cela aura un **impact très négatif pour le tourisme et l'immobilier** mais cela n'est pas le souci de Solvéo qui veut juste tirer profit des subventions données à cette filière.

Il y aurait beaucoup à dire sur le démantèlement hypothétique de ces machines. Quand les micros sociétés créées pour chaque projet auront fait faillite (comme aux Etas Unis ou il y a plus de 14 000 éoliennes abandonnées), il sera impossible de faire payer les sociétés mères à qui auront été probablement revendus ces « parcs éoliens » comme cela se pratique couramment, société chinoises notamment qui sont très friandes de nos subventions...Ce ne seront pas les 50 000 € à 60 000 € (suivant la puissance) prévus qui permettront de démanteler ces monstres d'acier. Les socles en béton ferrailés de 1500 à 2000 tonnes seront t-il enlevés ?

Le principe de précaution en matière d'environnement inscrit dans la constitution française depuis 2007 est bafoué.

Vous aurez bien compris que je suis totalement contre le projet d'éoliennes sur la commune de Paizay Naudouin Embourie.

En vous remerciant par avance d

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire- enquêteur, mes salutations distinguées.

Yves de La Meslière

Sujet : [INTERNET] Projet de parc éolien des Chaumes à Paizay-Naudouin Embourie

De : Jean-Marie DELAUNAY <bjdelaunay2@wanadoo.fr>

Date : 07/12/2021 09:50

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Bonjour,

je suis contre l'implantation d'un parc éolien autour du château de Saveille.

-détérioration du cadre du château

-nuisances sonores

-danger pour les migrateurs

-Sur représentation des éoliennes dans le paysage pictocharentais

salutations

Jean-Marie DELAUNAY

14 place d'armes

16700 RUFFEC

Sujet : [INTERNET] Projet de parc éolien de Paizay Naudouin

De : Elisabeth De La Mesliere <e.delamesliere@gmail.com>

Date : 07/12/2021 09:59

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Totalement **opposé** à l'implantation de 4 éoliennes, projet "Les Chaumes" à Paizay Naudouin, je suis outré que l'état laisse perdurer cet envahissement éolien de notre région... qui ne sert à rien pour l'écologie et qui coute très cher à l'état et donc au contribuable et consommateur d'électricité (CSPE : +650 % en 20 ans)..

L'attractivité du territoire va en pâtir fortement.

Arrêtons cette folie !

Je suis contre ce projet.

Je vous encourage à émettre un avis défavorable pour ce projet de Paizay Naudouin Les Chaumes.

Elisabeth de La Meslière

Londigny

Sujet : [INTERNET] Projet éolien des Chaumes à Paizay Naudouin Embourie

De : Eostress Nord Charente <eostress.nc@gmail.com>

Date : 07/12/2021 10:08

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Association EOSTRESS NORD CHARENTE

Nous sommes déjà saturés par le nombre d'éolienne installées au nord de Ruffec, la campagne est massacrée.

Notre région est en accès libre pour des promoteurs sans avides de profits.

Les performances de l'éolien montrent que l'éolien n'est pas la solution pour une transition énergétique efficace et pérenne. Les subventions qui sont accordées sont seulement pour ces industriels et leurs actionnaires un effet d'aubaine.

L'intermittence de l'énergie éolienne oblige une fois que l'on a réduit la production nucléaire à faire fonctionner les centrales thermiques qui sont émettrices de gaz à effet de serre (CO2). L'Allemagne, qui est la championne de l'éolien pollue 6 fois plus que la France. Bravo !?

L'état englouti des sommes considérables dans cette transition énergétique inefficace, la cour des comptes a déjà donné l'alerte mais notre pouvoir autiste n'entend personne et continue à encourager le massacre de nos campagnes. C'est un jeu dangereux.

Il y aurait beaucoup à dire sur le démantèlement hypothétique de ces machines. Quand les micros sociétés créées pour chaque projet auront fait faillite (comme aux Etats Unis ou 14 000 éoliennes abandonnées), il sera impossible de faire payer les sociétés mères à qui auront été probablement revendus ces « parcs éoliens » comme cela se pratique couramment, société chinoises notamment qui sont très friandes de nos subventions... Ce ne seront pas les 50 000 € prévus qui permettront de démanteler ces monstres d'acier et le socle en béton ferrailé de 1500 tonnes ! principe de précaution en matière d'environnement inscrit dans la constitution française est bafoué.

Le nord charente est totalement saturée .**Vous aurez bien compris que je suis, avec les membres d'EOSTRESS totalement contre le projet d'éoliennes sur à Payzay Naudouin Embourrie. Nous avons dans notre secteur déjà atteint les objectifs** du Plan Pluriannuel de l'Energie (PPE), et de l'objectif TEPOS. En vous remerciant par avance pour votre lecture bienveillante accordée à ces lignes, nous vous demandons, Monsieur le commissaire enquêteur de donner un avis défavorable à ce projet.

Less membres du conseil d'administration d'EOSTRESS NORD CHARENTE

Sujet : [INTERNET] Dest: Mr le commissaire enquêteur projet éolien "les Chaumes" à Paizay Naudouin Embourie
De : Domaine de Chante-Oiseau <chanteoiseau.france@gmail.com>
Date : 07/12/2021 10:32
Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Bonjour Monsieur,

Gérante d'une société d'hébergement touristique, je prononce par ce courriel mon **OPPOSITION** au projet éolien Solvéo "des Chaumes" à Paizay-Naudouin Embourie. Je suis en total accord avec Madame Brigitte Fouré présidente de l'Office de tourisme du Pays du Ruffécois et Mr Renaud Combaud, Maire d'Aigre / Vice-président de la communauté de communes Coeur de Charente qui ont envoyés un courrier prononçant leurs désapprobations.

Je suis **défavorable** à ce projet pour multiples raisons:

-1- Notre offre **touristique** se dégrade à vue d'œil par la présence de champs d'éoliennes de plus en plus présents. **NON!** nous ne voulons pas cela, mais conserver et toujours améliorer nos propositions touristiques et préserver cette économie locale qui nous fait vivre!

Nous saturons déjà en notre Pays du Ruffécois de parc éoliens, cela suffit. Nos **paysages**, nos villages, sont nos seuls atouts en cette région non côtière.

-2- Dans le cas précis, la proximité d'un parc éolien (industriel) face au témoin de notre histoire par la présence du Château de Saveilles, monument **historique** commencé au XII e siècle, est fondamentalement une hérésie. D'autre part, chaque citoyen doit se conformer aux directives des bâtiments de France, il en va de même pour tout entité!

-3- Nous constatons d'énormes **nuisances** pour nous, habitants, qu'elles soient **sonores** et visuelles nuit et jour. Il y en a déjà trop!

Je ne veux pas de **dépréciation** des biens immobiliers (cas déjà vérifiés) ni de désertification de nos campagnes sacrifiées.

-4- On parle d'énergie **écologique** "verte" mais cela est tout le contraire:

- impact sur la faune sauvage, chauves-souris, oiseaux, (ex: oies cendrées passant dans notre couloir aérien), la outarde, la flore, etc...Il me semble que l'étude par Natura 2000 devrait mettre l'accent sur ces problèmes, ou est le **respect de cette terre qui ne nous appartient pas!!!**

- implantation des pilonnes: trous béants remplis de tonnes de béton. L'étude est-elle suffisamment poussée sur cet impact géologique environnemental climatique et la circulation de l'eau?Cela demande complément d'information.

- **déchets** monstrueux et non recyclables, cela n'ai en rien écologique!

-5- Que dire de notre santé à tous:

- Nuisances visuelles: effets stroboscopiques à certaines heures.

- Non aux **ondes** électromagnétiques et infrasons qui nous submergent déjà trop et influent sur la santé de tous et celle de nos animaux domestiques (vaches, chèvres, poules etc...)

-6- Tout cela pour une production somme toute minime en rapport avec toutes ces conséquences, le vent étant irrégulier et ne pouvant toujours pas stoker l'électricité.

En conclusion, je pense avoir oublié encore d'autres points défavorables, mais ceux-ci évoqués suffisent grandement à justifier mon opinion **DÉFAVORABLE** pour ce projet "Les Chaumes".

Je vous remercie de bien prendre note de mon opinion et compte sur votre bonne lecture.

Veuillez recevoir l'expression de mes sentiments distingués.

Isabelle DUCROCQ

Commune de Loubillé et de Theil-Rabier.

[Avast logo](#)

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : Roland MARLET <marlet.roland@gmail.com>

Date : 07/12/2021 10:40

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

bonjour,

je suis défavorable a ce projet, ayant pour effet de continuer a saturer les espaces de vie des habitants et des hauts lieux de l'histoire au profit mercantiles de sociétés qui ne pensent qu'au profits immédiat, sans penser au désert immonde qui va impacter l'avenir de nos enfants entre les mats désarticulés qui resteront a jamais ainsi que les terres rares et les pales d'éoliennes qui seront enterrés dans de nombreux sites, l'humain est il devenu fou dans ses projets de pourrir la France

cordialement

Roland Marlet 79500 Saint Vincent la Chatre

Sujet : [INTERNET] Contribution défavorable : projet éolien PNE

De : Michel SOUCHET <ml.souchet@orange.fr>

Date : 07/12/2021 10:57

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'émet un avis défavorable concernant l'implantation d'éoliennes à Paizay-Naudouin-Embourie.

Cet avis négatif est motivé par les raisons suivantes :

- L'atteinte au cadre de vie (saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore)
- L'atteinte à la santé (infrasons, ondes électromagnétiques, effet stroboscopique, vibrations) ; d'ailleurs, la jurisprudence reconnaît aujourd'hui les effets délétères sur la santé
- Les effets d'encercllement dus aux parcs éoliens environnants alors que la commune possède un patrimoine historique unique : le château de Saveilles et la villa gallo-romaine
- L'atteinte à l'attractivité du territoire (dépréciation immobilière et touristique)
- La biodiversité bafouée (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris et leurs habitats)

En vous remerciant par avance de bien vouloir prendre mon avis défavorable en considération, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes salutations respectueuses.

M.Souchet, habitant de Lupsault (16140)

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : Katia Ballussaud <ballussaud.katia@gmail.com>

Date : 07/12/2021 11:03

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Bonjour je donne un avis favorable aux parc eolien sur la commune de paizay-naudouin
cordialement

Sujet : [INTERNET] Projet de parc éolien des Chaumes à Paizay-Naudouin-Embourie : observations

De : Antoine Quinsac <antoinequinsac@gmail.com>

Date : 07/12/2021 11:08

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Habitant le secteur concerné (rue des Anciens-Fours), je vous fais par de mes **observations négatives** concernant le projet d'installation d'un nouveau parc éolien "des Chaumes" à Paizay-Naudouin-Embourie. En effet, ce projet de 4 éoliennes de 186 m de hauteur, s'ajoutant à une **saturation éolienne** déjà existante, viendrait davantage saccager le paysage, une nouvelle fois ; d'autant plus que ce parc s'installerait à grande proximité du château de Saveilles. Des projections montrent que du château comme du reste du bourg, les éoliennes seraient très visibles, de jour comme de nuit, portant préjudice à une économie touristique déjà difficile à mettre en œuvre durablement.

Cette nouvelle atteinte au cadre de vie, ne prenant pas en compte les études d'impact récemment publiées dans des projets voisins en instruction (Loubillé/Villemain, Val-de-l'Aume, Theil-Rabier, St-Fraigne, Brettes/Saint Fraigne/Marsillé) n'est pas tolérable.

Le Ruffecois a déjà très largement contribué à l'augmentation des parcs éoliens en Nouvelle-Aquitaine : que d'autres départements prennent désormais leur part !

Je suis très défavorable à ce projet. Le nord Charente ne peut, à lui seul, accueillir toutes les installations d'aérogénérateurs des promoteurs, sans discernement depuis plusieurs années.

En vous remerciant de votre attention. Cordialement :

--

Antoine Quinsac

Sujet : [INTERNET] d'éoliennes Charentaises
De : Joe Magill <joseph.l.magill@gmail.com>
Date : 07/12/2021 11:21
Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Chère préfecture :

Je ne suis pas contre les énergies propres ou les éoliennes. Cependant, actuellement, il y a suffisamment d'éoliennes dans le nord de la Charente. En parcourant la campagne, il est évident que, comme d'autres régions de France, le nord de la Charente a plus que sa part de moulins à vent. Répondons les richesses avant de construire davantage en Charente.

J.Magill

--

Joseph Magill
8 rue Guillaume le Noble
16700 Nanteuil en Vallee
joseph.l.magill@gmail.com
home (33) 05 45 71 19 21
mobile (33) 06 38 27 04 10

Sujet : [INTERNET] Projet éolien des Chaumes - Paizay-Naudoin Embourie 16240 - Avis défavorable

De : Anne Derasse <anne@annederasse.be>

Date : 07/12/2021 11:50

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Enquête publique : projet parc éolien des Chaumes
16240 Paizay-Naudouin Embourie

Monsieur le commissaire enquêteur,

Veillez trouver, par le courrier en pièce jointe, mon **avis défavorable** au projet éolien de Paizay-Naudouin Embourie.

En espérant que ma voix puisse être entendue, soyez assuré, Monsieur le commissaire enquêteur, de ma haute considération.

Anne Derasse
Château de Montmoreau
16190 Montmoreau

—Pièces jointes : —

courrier enquête publique Paizay-Naudouin Embourie.pdf

30 octets

Anne Derasse
Château de Montmoreau MH
16190 Montmoreau

Montmoreau, le 6 décembre 2021

Enquête publique : projet parc éolien des Chaumes – 16240 Paizay-Naudouin
Embourie, par la SARL Champs Physalis, filiale de SOLVEO

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique citée ci-dessus, je vous transmets ces observations pour exprimer **mon opposition** à ce projet. Parmi l'ensemble des motifs invoqués contre l'implantation d'éoliennes, j'attirerai davantage votre attention sur les raisons détaillées ci-après dans le cadre de ce projet précis.

Raisons humaines

L'aspect négatif de ce projet concerne la qualité de vie des habitants qui auront à subir les nuisances acoustiques et visuelles jour et nuit, depuis les feux clignotants jusqu'aux effets stroboscopiques.

Les éoliennes soulèvent en outre un grave problème de santé publique, les diffusions d'infrasons qu'elles provoquent sont maintenant reconnues comme sources de pathologies développées, à degrés différents, parmi les populations proches d'un parc éolien.

L'économie locale souffrira de fortes perturbations irrémédiables, la valeur des biens immobiliers diminuera, le tourisme vert sera arrêté.

A cela s'ajoute le ponctionnement financier afin de subventionner cette industrie : c'est une cabegie d'utilisation d'argent public, provenant de taxes payées par les citoyens sur leur facture d'électricité et taxes sur l'essence, au profit de promoteurs privés.

Raisons touchant le patrimoine

Le projet se situe à 800 m du château de Saveilles, inscrit Monument Historique. Les propriétaires veillent sur ce patrimoine depuis des générations et en assurent l'ouverture au public et l'animation avec un très grand dynamisme : accueil de groupes, écoles, visiteurs, événements culturels, comme la nuit des châteaux et des spectacles de plein air, engendrant de nombreuses retombées touristiques et économiques sur la commune et environs.

Ce site a une très forte reconnaissance et attractivité locale, nationale et internationale. Le projet entre en conflit avec le paysage aux alentours des villages qu'il balafre et le patrimoine qu'il défigure.

N'est-ce pas aberrant de construire des monstres d'acier de 186 m de haut au pied d'un monument historique, et visibles à des km à la ronde, alors que le périmètre de protection demande à tout un chacun de déposer un permis de bâtir et une demande à l'ABF pour la moindre intervention de travaux sur son logis, que cela soit pour la forme des tuiles ou le percement d'une fenêtre ?

N'est-ce pas également une contradiction de favoriser le tourisme avec des partenariats auprès du département et de l'office de tourisme pour ensuite défigurer les sites ?

Les contestations émanent d'ailleurs de tout le département de la Charente qui arrive à saturation, ayant déjà donné fortement sa contribution dans la transition énergétique avec un nombre très (trop!) élevé de parcs éoliens.

Dans ce projet précis, les études géologiques ne sont en outre pas effectuées et l'étude d'impact avec les projets voisins en instruction n'est pas prise en compte (Loubillé-Villemain, Theil-Rabier, Val de l'Aume, Brettes-St Fraigne-Marsillé)

Raisons touchant la biodiversité

L'éolien provoque de graves problèmes de perturbation des écosystèmes.

La faune et la flore sont impactées lourdement ; citons entre-autres l'impact sur la mortalité des chauve-souris et autres espèces protégées, sur les passages des oiseaux migrateurs, la destruction de l'habitat des animaux, le défrichement des haies, l'artificialisation des sols par les tonnes de béton enfouies et abandonnées dans les terres agricoles. Car de plus, le budget pour l'enlèvement des socles de béton n'est pas suffisamment provisionné par les promoteurs lors du démantèlement, ce qui occasionnera de lourdes séquelles pour le futur, tant au niveau des propriétaires des terrains que des communes.

De plus, dans ce projet précis, la MRAe, Mission Régionale d'Autorité Environnementale, a émis en date du 2 juillet 2021 des observations défavorables et a reconnu ce projet impactant au niveau de la biodiversité.

Raisons écologiques

La production d'énergie par l'éolien n'est pas écologique, contrairement à ce que l'État et les promoteurs veulent nous faire croire par une lisse communication qui envahit les médias.

D'abord parce que cette énergie est intermittente et que l'on ne peut pas stocker l'électricité; il faut donc un recours obligatoire aux centrales thermiques, utilisant les énergies fossiles (gaz, charbon, pétrole), pour compenser ce manque de production lorsque le vent est absent. On ne diminue pas les gaz à effet de serre en couvrant la France d'éoliennes ; c'est bien là le plus grand paradoxe, on obtiendra même l'effet inverse. Les exemples de pays voisins sont significatifs : l'Allemagne, après 500 milliards d'investissements dans l'industrie éolienne, n'a pas vu diminuer ses émissions de gaz à effets de serre, en outre 4 fois plus importantes que celles de la France.

La Pologne arrête l'installation d'éoliennes par principe de précaution et prévoit le démantèlement d'ici 2040.

Un autre point est la fabrication même d'une éolienne : elle demande l'utilisation de terres rares dont le mode d'extraction est terriblement polluant. Les pâles, en fibre de carbone principalement, sont non recyclables ; leur combustion entraîne des fumées extrêmement toxiques et il n'y a pas d'autres solutions que de les enfouir dans les sols. Que va t'on faire avec les milliers d'éoliennes en fin de course ?

L'information juste sur les éoliennes doit circuler, pour alerter les citoyens et les pouvoirs publics de leur nocivité. Le gouvernement doit maintenant réagir en écoutant l'opposition des citoyens et arrêter cette industrie qui est une escroquerie financière, écologique et sociétale.

Ce n'est d'ailleurs pas de l'écologie mais un marché financier des plus juteux. Heureusement, les médias nationaux portent maintenant à la connaissance du grand public les effets délétaires des éoliennes dans la transition énergétique et les gens ne sont plus dupes. De même, les décisionnaires ne pourront plus dire qu'ils ne savaient pas les risques encourus ; ils seront responsables d'un désastre écologique annoncé.

Et au-delà de tous ces justificatifs, il y a un point plus impalpable, s'agissant de la vie même des hommes et de la beauté de cette région. Une osmose existe entre le bâti et les sites naturels, le terroir et la vie des habitants. L'implantation d'éoliennes, hors échelle, saccage à tout jamais cette harmonie.

La beauté des paysages est une donnée immatérielle à préserver de toutes nos forces. C'est un cadre de vie commun qui appartient à tous.

Une autre façon de vivre, à construire ensemble, non pas toujours portée par la surconsommation et les profits immédiats, constituerait déjà un avancement et un vrai progrès par rapport à la débauche de gaspillage énergétique et de saccage de l'environnement.

Je suis pour les énergies renouvelables, utilisées à bon escient, sans atteinte à la santé humaine et animale, sans atteinte à la biodiversité, respectant les paysages et conservant la beauté du patrimoine.

Pour toutes ces raisons évoquées, je vous demande d'exprimer, Monsieur le Commissaire enquêteur, un avis défavorable à ce projet.

En espérant que ma voix puisse être entendue, soyez assuré, Monsieur le Commissaire enquêteur, de ma haute considération.

Anne Derasse

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Parc Eolien des Chaumes (Nord Charente) - SOLVEO

De : Eric JULIEN <eric.julien.ej@gmail.com>

Date : 07/12/2021 11:58

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Monsieur,

Par la présente, en tant que riverain d'une commune proche de SAVEILLES (16240), je viens vous exprimer un **REFUS NET** à l'installation de ce nouveau Parc Eolien.

Ce **refus** est le résultat de l'exagération d'enquêtes publiques appelant la population à lire des projets, présentant un **aspect marketing trop bien rodé** et particulièrement **CREUX** lorsqu'il est nécessaire de lister l'**IMPACT REEL** de ce style d'installation électromécanique dans notre environnement de vie.

En effet, faisons la liste du bienfondé de cette énième installation :

- 4 éoliennes à très grande proximité d'un village tout en pierre, établi depuis des siècles puisque entourant un château non moins connu depuis le XIIe siècle.
- 4 impacts visuels, jour et nuit : lors de visites basées principalement sur l'histoire des lieux du XIIe siècle à nos jours, le 21e siècle viendra **ECRASER** ce patrimoine jusqu'à présent préservé.
- 4 impacts d'éclairage : l'éclairage blanc encore présent lors des couchés de soleil et l'intensité hypnotique du voyant rouge en pleine nuit polluera l'observation du ciel étoilé entre autres, menacera encore plus la population des CHIROPTÈRES.
- 4 impacts financiers **AUJOURD'HUI** :
 - 1) Reconnu juridiquement, quelle que soit la situation géographique, les biens immobiliers proches de champ éolien perdent 20 à 30% de leur valeur.
 - => quelles sont les personnes qui voudront vivre à proximité de champ d'éolien ?
 - => la désertification de nos campagnes serait-elle programmée ?
 - 2) Reconnu également, le rendement d'éoliennes situées dans le même périmètre est soumis aux mêmes intensités de vents dominants :
 - a/ Pas de vent : pas de restitution d'énergie électrique, notamment le soir lorsque le besoin en électricité est le plus fort.
 - Pour information, ces derniers temps, le vent s'affaiblit dès le coucher du soleil et il n'est pas rare de constater l'arrêt complet de tous les parcs du sud de la Vienne au Nord d'Angoulême.
 - b/ trop de vent : arrêt des machines pour leur sécurité.
 - => de nouvelles directives montrent la nécessité d'associer les éoliennes de stations de stockage pour garantir un rendement convenable face à l'investissement financier mis en jeu.
 - 3) Retombées économiques locales : uniquement 20% des compensations financières sont allouées aux communes
 - => les taxes communales liées au foncier risquent de disparaître ;
 - => une baisse, voire une disparition des retombées touristiques.

- 4 impacts financiers **POUR DEMAIN**, pour nos enfants, sur le recyclage de ces éoliennes dans 15 ou 20 ans. Le recyclage de ce type de matériel est loin d'être assuré :
 - a/ de manière écologique (seul le mat et une partie générateur électrique est recyclable) ;
 - b/ de manière financière (le budget alloué au moment du contrat mis en place à l'installation contribuera réellement qu'à 10% tout au plus au démantèlement du parc.
- => Qui financera le recyclage de ces matériels ?
=> Comment et quel coût pour le propriétaire du terrain recevant ces éoliennes ?
=> Comment et quel coût pour la collectivité ?

La liste des impacts réels sur leur lieu d'installation est loin d'être exhaustive.

Il ne faudrait pas non plus abuser de la crédulité de la population.

Ces projets d'installations existent parce qu'ils génèrent des bénéfices financiers substantiels, quasi immédiat aux négociateurs d'installation (eq SOLVEO), aux exploitants et aux distributeurs d'énergie. Soit, mais un déséquilibre se creuse et ne permet pas l'acceptabilité de ce dossier en l'état.

Pour conclure, l'implantation d'éoliennes telle qu'elle est réalisée aujourd'hui n'ai qu'une solution bancaire (voire inefficace) face aux enjeux énergétiques définis dans le rapport RTE. Il n'est plus à démontrer qu'une éolienne ne sera efficace si et seulement si un système d'accumulation d'énergie est mis en place à proximité.

D'autre part, dans le cadre du partage des ressources, l'énergie générée en local doit pouvoir être restituées, au moins en partie, pour des utilisateurs locaux.

Ces dernières **CONSTATATIONS EVIDENTES sont LA SOLUTION** pour que les projets éoliens compensent leurs impacts néfastes.

Vous remerciant par avance pour votre attention toute particulière.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Eric JULIEN
79110 LOUBILLE

[Avast logo](#)

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution / avis défavorable

De : karine daix <ka.daix@orange.fr>

Date : 07/12/2021 12:41

Pour : Déposer sa contribution par courriel <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Monsieur le commissaire enquêteur,

Habitante de Loubillé, à une dizaine de kilomètres de Paizay-Naudouin-Embourie, depuis trois ans maintenant, je me permets de vous faire part de ma totale opposition au projet d'implantation d'éoliennes sur cette commune et cela pour plusieurs raisons.

- D'une manière générale, nous, habitants des départements des Deux-Sèvres et de la Charente sommes littéralement envahis par ces constructions, où que notre regard se tourne aujourd'hui nous ne voyons plus que ces machines, nous avons atteint notre seuil de tolérance et les contributions qui vous ont été envoyées le démontrent clairement il me semble.

- Je ne reviendrai pas sur les nuisances provoquées par les éoliennes (faune, flore, santé humaine et animale, dévalorisation des biens, atteintes au patrimoine...) qui sont là encore décrites très en détail dans les contributions que j'ai pu lire.

- Je ne m'étendrai pas non plus sur le fait que les éoliennes ne sont pas une "énergie verte", contrairement à ce que voudrait nous faire croire les porteurs de projets.

- Dans le cas du projet des Chaumes, si nous prenons quelques secondes seulement pour réfléchir à l'incidence de l'implantation d'éoliennes à une telle proximité du château de Saveilles, l'aberration semble évidente. Un château du XIVème cerné de géants métalliques... Si un tel désastre devait avoir lieu nous devrions tous en avoir honte !

- Comme je le disais je vis dans une commune proche de Paizay, commune dans laquelle a eu lieu une enquête publique concernant un projet éolien porté par la société Voltalia, le commissaire enquêteur avait donné un avis favorable à ce projet de 7 éoliennes (4 sur Loubillé, 3 sur Villemain), il est donc probable que ce parc voit le jour. Un autre projet porté par la société Energie Team serait en cours actuellement... Nous allons nous retrouver entourés de champs d'éoliennes si nous ne réagissons pas et surtout si les services de l'Etat ne comprennent pas que nous sommes arrivés à saturation. Nous ne voulons plus voir nos campagnes détruites par les éoliennes, les bassines...

Monsieur le Commissaire Enquêteur, vous devez aujourd'hui être le relais de ce refus quasi unanime, de cette colère qui monte. Les promoteurs (qui ne vivent pas sur les lieux où ils implantent leurs machines), ne doivent pas l'emporter sur les citoyens qui ne font que défendre un territoire qui sera transmis aux générations futures.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir noter encore une fois mon opposition à ce projet mais également de vous associer à notre refus en donnant un avis défavorable au projet des Chaumes.

Comptant sur votre compréhension et votre implication, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sincères salutations.

Karine DAIX-POTTIER

79110 Loubillé

Sujet : [INTERNET] Avis éolien
De : a.renaud676@laposte.net
Date : 07/12/2021 13:08
Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Bonjour Monsieur, Madame

Veuillez trouver mon avis défavorable au parc éolien de Paizay-naudouin

Cordialement.

Mme Renaud

— Pièces jointes : —

SAVEILLEpdf.pdf

30 octets

**Avis défavorable au projet éolien « Les Chaumes »,
4 éoliennes de 188 m de haut à Paizay-Naudouin Embourie**

Nom, Prénom : Renaud Amick

Code postal : 16240 Ville : Courcôme

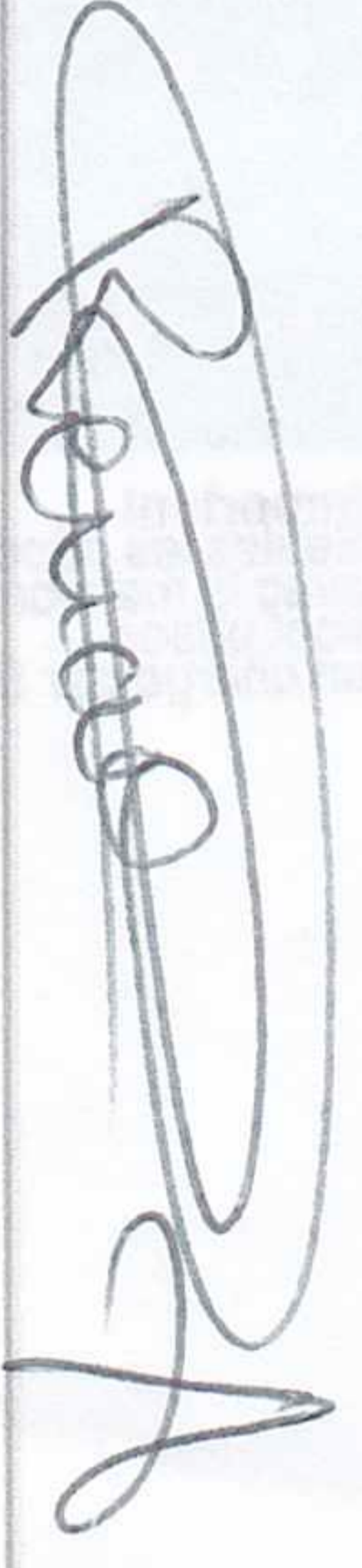
Adresse mail : a.renaud@76@la poste.net

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
- Porte ouverte à d'autres promoteurs éoliens sur le territoire de la commune.
- Non prise en compte par les études d'impacts des projets voisins en instruction de Loubillé/Millemain, Val de l'Aume, Theil-Rabier, St Fraigne, Brettes/Saint Fraigne/Marsillé.

Autre : Dévalorisation des maisons dans tous les secteurs éoliens, empiètement des villages.....

Fait à Courcôme, le 07/12/2021 Signature



Sujet : [INTERNET] projet éolien des Chaumes Paizay- Naudouin

De : Jean-Luc TISSEUIL <jean-luc.tisseuil@wanadoo.fr>

Date : 07/12/2021 13:25

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur,

En tant qu'exploitant agricole et élu d'Empuré, commune voisine de Paizay Naudouin, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien porté par SOLVEO.

Lors de la dernière réunion du conseil municipal d'Empuré , par l'absence de conseillers favorables au projet , le vote fut négatif.

Ce parc éolien n'apporterait pourtant que des avantages : une production locale et propre, un recyclage des éoliennes à plus de 90% et des retombées économiques dont les communes rurales auraient bien besoin.

Il est plus qu'indispensable que ce projet aboutisse autant d'un point de vue économique qu'écologique.

En souhaitant que vous preniez mon écrit en considération, recevez, monsieur, mes respectueuses salutations

Tisseuil Jean-Luc

Sujet : [INTERNET] Projet éolien du parc des Chaumes

De : Laurent Leleu <ljeleu@gmail.com>

Date : 07/12/2021 13:34

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je me permets d'attirer votre attention sur la contribution favorable émise par Monsieur Antoine Tisseuil, dans son e-mail daté 06/12/22 à 9:42.

Monsieur et Madame Jean-Luc Tisseuil, les parents d'Antoine Tisseuil, sont en effet bailleurs de Solvéo pour une partie du projet des Chaumes. En cas de construction et d'exploitation de la centrale électrique industrielle éolienne des Chaumes, ils bénéficieraient de retombées économiques importantes sous forme de loyers relativement conséquents. À ce titre, il serait difficilement compréhensible que leur fils, qui, conjointement avec sa sœur, est l'ayant droit économique direct de ses parents, puisse émettre une contribution défavorable!

L'apport de cette précision, volontairement omise, est cependant nécessaire et il conviendrait que la contribution d'**Antoine Tisseuil** soit prise en compte en intégrant **l'intérêt financier direct** de ses parents. Leur éventuelle manne financière supposerait que des nuisances visuelles, sonores (y compris les infrasons non audibles à l'oreille humaine mais bien réels qui ont été utilisés pour concevoir des armes létales -Monsieur Tisseuil en tant qu'ingénieur est à même se documenter et de comprendre ces nuisances-), financières (baisse de la valorisation des biens immobiliers des riverains) et sanitaires résultant de l'implantation d'aérogénérateurs industriels de 186 mètres de haut saccageant, entre autres, le paysage et la quiétude -des biens communs- soient infligées à tous les Payzéens et aux habitants des communes avoisinantes de Charente et des Deux-Sèvres qui ne bénéficieraient, pour leur part, d'aucune retombée financière directe. Sans même mentionner par le détail les atteintes considérables portées à la biodiversité, et notamment à une espèce aviaire en voie d'extinction : l'outarde canepetière.

Il m'apparaît regrettable que l'identité des bailleurs fonciers qui constituent le fondement de tout projet éolien ne fasse désormais plus l'objet d'une communication dans la demande environnementale du promoteur.

Pourquoi cette omerta ?

Est-il donc si honteux de louer des parcelles de terres agricoles qui deviennent des établissements industriels et commerciaux dont les revenus sont assujettis aux bénéfices industriels et commerciaux?

Décidément la transparence n'est pas de mise en matière éolienne.

NON AU SACCAGE DE NOTRE CADRE DE VIE COMMUN DU RUFFECOIS.

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Laurent LELEU

16700 Bernac

Sujet : [INTERNET] parc éolien des Chaumes

De : Marie Noëlle TISSEUIL <minotiss28@gmail.com>

Date : 07/12/2021 13:36

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur,

J'adhère totalement à tout ce qui peut apporter un mieux être aux générations futures; aussi , j'apporte mon soutien à ce projet de parc éolien des Chaumes pour plusieurs raisons :

- Production d'électricité à partir d'un élément naturel, sans pollution, sans déchets avec une totale indépendance énergétique.

- Technologie totalement maîtrisée , une filière fiable, solide et compétitive.

- Des enjeux économiques non négligeables pour notre territoire rural..

Mais un paysage et un patrimoine "défrisés" par les éoliennes, diront certains , argument bien fragile face aux dérèglements et réchauffement climatiques, à l'épuisement des sols généré par la production et l'exploitation du nucléaire.

Pensons à nos enfants, pensons à notre avenir écologique, portons ce projet.

Dans l'espoir que vous serez sensible à ces quelques arguments, recevez monsieur, mes salutations distinguées.

Tisseuil Marie-Noëlle

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable

De : BAUDRILLART Agnes <abaudrillart@hotmail.fr>

Date : 07/12/2021 13:48

Pour : "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte mon avis défavorable sur le projet éolien de Paizay Naudoin-Embourie.

J'habite Charmé, village de quelques centaines d'habitants, situé à une quinzaine de kilomètres de Paizay.

J'ai choisi de vivre à la campagne, pour bénéficier de ses avantages, bien consciente des inconvénients : éloignement des services publics, des services de santé et des commerces.

L'envahissement de notre territoire par ces aérogénérateurs industriels devient insupportable. La taille toujours augmentée et les clignotements lumineux, surtout la nuit, défigurent le paysage.

J'ai eu la chance d'observer cet été, plusieurs circaètes Jean Le Blanc, aigles majestueux, planant dans le ciel. J'ai appris que les rapaces sont facilement tués par les pales d'éoliennes. Je ne comprends pas qu'on ne se préoccupe pas de leur laisser un peu de place pour vivre.

Les chauves-souris participent à l'équilibre de la diversité qui nous entoure : elles sont apparemment particulièrement efficaces pour limiter la prolifération des moustiques : ce serait une bonne idée de ne pas décimer leur population.

Le château de Saveilles serait particulièrement impacté par ce projet : pourquoi continuer à défigurer le paysage ? Lorsque je vais à l'église de Lichères, je suis triste de voir les éoliennes de Fontenille dégrader son environnement. Et que dire de Verteuil !

Depuis quelques années, les parcs éoliens se multiplient dans le Pays du Ruffécois et chaque promoteur nous assure que quelques éoliennes permettent de fournir en électricité toute notre population. Alors pourquoi continuer à en mettre, puisque les pertes augmentent avec la longueur du transport ?

Je ne vois pas d'intérêt à mettre un parc de plus, d'autant que l'intermittence de cette production d'électricité est d'autant plus handicapante que les éoliennes sont placées dans un même secteur de vent.

Vous renouvelant mon avis défavorable, je vous prie d'agréer, mes salutations distinguées.

Agnès Baudrillart

Sujet : [INTERNET] Parc éolien prévu à Saveilles

De : "Diane de SAINT-MARC" <diane@lettre-active.com>

Date : 07/12/2021 14:10

Pour : <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Un mot pour signifier par la présente que je suis absolument **contre ce projet** .

Outre le fait de déstabiliser les animaux sans oublier les abeilles, d'être des masses de ciment impossibles à recycler, et de porter sur les nerfs des riverains par le bruit incessant qu'elles génèrent, un parc d'éoliennes mettrait en péril des lieux magiques, chargés d'histoire que représentent Saveilles et ses alentours.

Je m'oppose à ce projet !

Diane de Saint Marc

La Lettre Active

16700 Condac

www.lettre-active.com

Sujet : [INTERNET] Défavorable au projet éolien "Les Chaumes"

De : Alexandre Sorel <alexandresorel.pianiste@wanadoo.fr>

Date : 07/12/2021 14:43

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Alexandre Sorel

alexandresorel.pianiste@wanadoo.fr

06 88 82 70 73

Madame, Monsieur,

Bonjour,

Je me permets de vous adresser cet avis défavorable au projet éolien des CHAUMES.

Je suis totalement contre la destruction des paysages par la multiplication des éoliennes, ce qui me paraît non seulement une faute écologique, mais économique car la beauté de la France est un facteur attractif très important pour le tourisme.

Si l'on abîme et détruit ainsi les paysages de France à petit feu, je pense que les conséquences seront catastrophiques à la fois sur la venue des touristes mais aussi sur le moral des Français.

En un temps où la laideur est partout, la violence, l'affrontement, les haines entre les communautés, il est urgent de reconnecter les citoyens avec la *Nature*, avec la beauté, avec la paix. Les polémiques incessantes sur ces éoliennes montrent bien que beaucoup de Français y sont opposés. La beauté de la nature notamment celle de la Charente est un *patrimoine commun, inaliénable*.

Je suis choqué par toutes éoliennes comme un très grand nombre de gens.

Responsables, écoutez la voix du bon sens : celle qui consiste à préserver la beauté de la nature, comme notre plus grand trésor.

Cordialement et respectueusement

Alexandre SOREL

**Avis défavorable au projet éolien « Les Chaumes »,
4 éoliennes de 186 m de haut à Paizay-Naudouin Embourie**

Nom, Prénom : SOREL ALEXANDRE

Code postal : 16700 Ville : NANTEUIL-EN-VALLÉE

Adresse mail : alexandresorel.pianiste@wanadoo.fr

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
- Porte ouverte à d'autres promoteurs éoliens sur le territoire de la commune.
- Non prise en compte par les études d'impacts des projets voisins en instruction de Loubillé/Villemain, Val de l'Aume, Theil-Rabier, St Faigne, Brettes/Saint Faigne/Marsillé.

Texte

Autre : ~~La détérioration de la nature et de la beauté des paysages de notre pays de...~~

~~France est non seulement une grave faute écologique
mais également une erreur sur le plan économique~~

Fait à Nanteuil-en Vallée, le 7 décembre 2021

Signature

A.sorel

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : Xavier Fourquet <xavierfourquet@hotmail.com>

Date : 07/12/2021 15:22

Pour : "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Bonjour,

Charentais, je m'inquiète de l'évolution de notre beau paysage.

Autour de chez moi une vingtaine d'éoliennes vont encore polluer notre habitat.

Cela suffit. Arrêtez! nous avons encore le droit à une nature préservée.

La nuit c'est infernal toutes ces lumières qui clignotent.

Le jour ces grandes pales saccagent notre espace visuel pour enrichir des gens qui n'habitent pas là!

C'est honteux.

Merci de prendre en compte mes observations.

Cordialement

Xavier FOURQUET

les 4 semenseaux

16700 Nanteuil en Vallée

tel: 06.88.24.04.99

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : Claude QUERON <claude.queron@wanadoo.fr>

Date : 07/12/2021 15:55

Pour : Déposer sa contribution par courriel <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

_habitant en nord charente je suis depuis plusieurs annees victime visuelle de ces mats

sans esthetiques qui n arretent pas de ronfler , ma campagne perd tout son charme

ce projet a paizay naudouin me semble etreinutile compte tenue de l environnement rt des monuments histiriques de proximite

Monsieur Claude QUERON

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - Projet éolien des Chaumes - Commune de PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE (16)

De : EEL Ingenierie <ingenierie@eel-en.com>

Date : 07/12/2021 16:17

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je vous prie de trouver ci-joint ma contribution à l'enquête publique.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Cordialement,

M Lebel

--

EEL INGENIERIE

La Barre d'en Haut

56140 CARO

(+33) (0)6 78 91 48 41

ingenierie@eel-en.com



Garanti sans virus. www.avast.com

—Pièces jointes : —

Enquete publique éoliennes PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE.pdf

30 octets

EEL ingénierie
La Barre d'en Haut
56140 CARO

A l'attention de Monsieur LAMANT, commissaire enquêteur
Mairie
Place des Anciens Combattants
16240 PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE

A Caro, le 7 décembre 2021,

Objet : contribution à l'enquête publique
Projet éolien des Chaumes
Commune de PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE (16)

Monsieur le commissaire enquêteur,

Vous avez été nommé par le tribunal administratif de Poitiers afin de conduire l'enquête publique d'un projet de parc éolien sur la commune de PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE.

Ce projet de 4 éoliennes de dernière génération pour 24 Mégawatts de puissance maximum, permettra de produire chaque année plus de 50 millions de kilowattheures d'énergie électrique correspondant à l'équivalent de la consommation électrique, hors chauffage, d'environ 12 00 foyers.

A titre comparatif la commune de PAIZAY-NAUDOUIN EMBOURIE accueillait 162 ménages en 2018 (source INSEE : www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-16253), tandis que la population de la Communauté de Communes Val de Charente était de 13 841 personnes pour 6 544 foyers (source INSEE : www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-200043016).

Ce parc éolien couvrirait ainsi l'équivalent d'environ 55% des besoins électriques résidentiels de l'intercommunalité Val de Charente. La quantité d'électricité produite par ce projet apparaît ainsi très significative à l'échelle de ce territoire rural.

A l'heure où s'obstiner à poursuivre dans la voie du nucléaire semble déraisonnable pour les générations futures, ce parc éolien apportera une belle pierre à l'édifice que représente la transition de notre modèle énergétique.

Au-delà de l'aspect énergétique, ce projet est une opportunité économique pour le territoire. Tout d'abord les retombées financières générées par l'activité de cette nouvelle entreprises seront très intéressantes, tant pour la commune, que pour l'intercommunalité (CET, IFER, convention foncières, mesures d'accompagnement ou compensatoires, etc.). Ces nouvelles ressources financières permettront aux collectivités locales d'affronter l'avenir plus sereinement en investissant ou en maintenant les services existants pour les habitants. L'attractivité d'un territoire se mesure en grande partie par la qualité des services offerte à la population ! Les dotations de l'état s'amenuisant d'années en années, ce projet me paraît plutôt bienvenu. L'agriculture ne sera pas en reste puisque les

exploitants agricoles percevront une indemnité pour accueillir les éoliennes ou leurs composants, ce qui permettra de consolider la structure de ces exploitations agricoles qui sont, pour certaines, dans une grande précarité. Le chantier de parc éolien verra aussi une mise à contribution des entreprises locales (terrassiers, carriers, géomètres, etc.), de même que l'hôtellerie et la restauration. Lors de la phase d'exploitation du parc éolien, un ou deux emplois de techniciens seront créés par le fabricant d'éoliennes dans un périmètre proche du site afin de réaliser les maintenances. Ce sont des emplois durables (au minimum 20 années), créés en zone rurale et qui sont non délocalisables. Les bureaux d'études naturalistes, acoustiques, les paysagistes, etc. seront également sollicités pour assurer la mise en œuvre des mesures de suivis prévus dans l'étude d'impact.

Ensuite, sur l'aspect des impacts du projet justement, les tableaux récapitulatifs présentés dans le résumé non technique de l'étude d'impact (volume 4-B du dossier) montre que les niveaux d'impact résiduels seront globalement faibles à nuls, ce qui démontre que le porteur de projet a mis en place des mesures d'évitement, de réduction et de compensation adaptées aux enjeux du site d'implantation. A la lecture du dossier de demande et après plusieurs recherches sur Internet, j'ai facilement pu apprécier que les intervenants/experts dans ce projet sont des gens expérimentés et reconnus dans leurs différents domaines de compétence. Le porteur de projet SOLVEO, pour sa part, a déjà concrétisé des parcs éoliens en France et son expertise et son sérieux ne sont visiblement plus à démontrer. On peut donc légitimement penser que ce projet a été conçu avec sérieux et professionnalisme.

J'estime donc que ce parc éolien est une véritable opportunité à saisir pour la commune de PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE et son intercommunalité, et il serait bien dommage de ne pas l'accueillir. Etant donné les enjeux de ce projet, l'inextricable situation en cours et à venir d'épuisement des ressources et de réchauffement planétaire, je suis persuadé que votre discernement à la fin de cette enquête publique vous conduira à lui donner une issue favorable.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma contribution, recevez Monsieur LAMANT, mes meilleures salutations.

M. LEBEL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

Sujet : [INTERNET] contribution

De : parent hoang <hoang.parent37@gmail.com>

Date : 07/12/2021 18:23

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

je suis contre ce projet du parc éolien des Chaumes à Paizay-Naudoin Embourie, il y a saturation d'éoliennes dans le nord charente.

J'habite à La Forêt de Tessé 16240.

Cordialement.

Monique PARENT

06 13 84 08 17

.

Sujet : [INTERNET] Projet de parc éolien des Chaumes à Paizay-Naudouin Embourie

De : Henri de Champvallier <henri.de.champvallier@gmail.com>

Date : 07/12/2021 18:59

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veuillez prendre connaissance de mon **AVIS TRES DEFAVORABLE** concernant le projet de Parc éolien des Chaumes pour les raisons suivantes:

- Saturation visuelle, pollution sonore et lumineuse (nuit et jour)
- Atteinte au cadre de vie (paysages de notre Charente et monuments inscrits MH, comme le château de Saveilles, ou non inscrits, tel le remarquable Logis de Tourteron, récemment mis hors d'eau, un petit joyau du XVIème siècle, qui n'a pas été pris en compte dans l'étude d'impact, ou encore la fort intéressante villa gallo-romaine d'Embourie.)
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme)
- Non-respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs -dont l'outarde canepetière en voie d'extinction-, chauves-souris, flore)
- Etude géologique du site non effectuée, notamment pour savoir si les excavations des embases d'éoliennes nécessiteraient d'atteindre des couches humides de terrain
- Non prise en compte par les études d'impacts des projets voisins en instruction de Loubillé/Villemain, Val de l'Aume, Theil-Rabier, St Fraigne, Brettes/Saint Fraigne/Marsillé, ce qui, en cas de réalisation aboutirait à encercler d'éoliennes gigantesques Paizay-Naudouin-Embourie et tous les environs.

Et de manière plus générale, j'émet des doutes quant au caractère réellement écologique et à l'efficacité énergétique d'une source de production d'électricité **intermittente** (qui nécessite le recours et le développement à des sources pilotables supplémentaires d'origine fossile, fortement émettrice de gaz à effet de serre) et onéreuse puisqu'il convient de construire et de financer plus de 4 éoliennes pour obtenir la pleine capacité nominale de production d'une seule éolienne (**taux de charge** de l'ordre de **23 %** en Poitou-Charente).

Avec mes sentiments distingués.

Colonel (r.) Henri de Champvallier
Beauregard
16700 Bernac

Sujet : [INTERNET] Contribution Enquête Publique Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin

De : claire <clairegervaisdelafond@wanadoo.fr>

Date : 07/12/2021 19:39

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Veillez noter mon avis défavorable au projet éolien des Chaumes sur la commune de Paizay-Naudouin.

Je suis consternée de voir que l'on puisse encore vouloir aggraver d'avantage la saturation en éoliennes du Ruffecois.

Ces éoliennes défigurent ce qui constitue notre patrimoine rural à savoir nos campagnes et nos paysages.

C'est un véritable scandale qui va contribuer à la désertification et à l'appauvrissement de nos campagnes. STOP.

Cordialement

Claire de Lafond

LD La Grande Métairie

16460 Valence

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : "pier.bastier@wanadoo.fr" <pier.bastier@wanadoo.fr>

Date : 07/12/2021 20:37

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Monsieur,

Nous avons le regret d'être contre ce projet de construction d'éoliennes à proximité du château de Saveille.

Ces éoliennes sont une atteinte au cadre du paysage de château historique et à l'attractivité touristique.

Je vous prie de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Mr et Mme Pierre Bastier

16700 Condac

Envoyé depuis mon mobile Huawei

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay Naudoin DEFAVORABLE

De : Claudio VIGNER <claudio.vigner@wanadoo.fr>

Date : 07/12/2021 21:09

Pour : Déposer sa contribution par courriel <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Je souhaite exprimer ma position défavorable concernant

le Parc Eolien à Paizay Naudoin, ce projet impacte notre

environnement sur :

- * La saturation visuelle, pollution sonore et lumineuse (nuit et jour)
- * L'atteinte au cadre de vie (paysages et monuments)
- * L'atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques)
- * L'atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme)
- * Le non-respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris)
- * La non prise en compte par les études d'impacts des projets voisins en instruction de Loubillé/Villemain, Val de l'Aume, Theil-Rabier, St Fraigne, Brettes/Saint Fraigne/Marsillé
- * Souhaitant que notre avis soit pris en considération.
- * Je vous prie de croire Monsieur le Commissaire-enquêteur,
- * à mes sincères salutations.
- * Fait à Couture d'Argenson (79110)
- * Le 7 novembre 2021
- * Claudio Vigner

Sujet : [INTERNET] Observation enquête publique projet éolien Les Chaumes à Paizay-Naudouin-Embourie

De : Marcel Puygrenier <marcel.puygrenier@gmail.com>

Date : 07/12/2021 21:20

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Bonjour,

Je vous prie de trouver en pièce jointe les observations de Madame LECOMTE Jeanne Marie.

Avec tous mes remerciements

Cordialement

Marcel Puygrenier

—Pièces jointes : —

JMLecomte Les Chaumes.pdf

30 octets

Avis défavorable au projet éolien « Les Chaumes »,
4 éoliennes de 186 m de haut à Paizay-Naudouin Embourie

Nom, Prénom : Marie LECONTE Jeanne-Marie
Code postal : 10400 Ville : Chenon
Adresse mail : jm.leconte@bioprojet.com

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
- Porte ouverte à d'autres promoteurs éoliens sur le territoire de la commune.
- Non prise en compte par les études d'impacts des projets voisins en instruction de Loubillé/Millemain, Val de l'Aume, Theil-Rabier, St Fraigne, Brettes/Saint Fraigne/Marsillé.

Autre :

Fait à Chenon, le 07/12/2021 Signature

